

L'abonnement au Pôle ressources de PROMOTION SANTÉ Délégation Rhône

- Abonnement valable 1 an de date à date
- Emprunt illimité pendant un an de documents pédagogiques du pôle ressources

1. Abonnement individuel

Pour les étudiants, chômeurs, retraités (sur présentation de justificatif)

 20€ 15€

2. Abonnement collectif

Pour les associations, structures et entreprises

 70€

3. Abonnement établissements de formation et collectivités territoriales

- Accompagnement méthodologique de groupes d'étudiants
- Prêt d'outils pédagogiques aux étudiants, stagiaires de la structure de formation et à tous les services et directions de la collectivité

 150€

NOM du responsable :

NOM de l'utilisateur :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date :

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à :
PROMOTION SANTÉ Délégation du Rhône : 7 place du Griffon, 69001 Lyon

PROMOTION SANTÉ ARA Délégation du Rhône conserve vos données personnelles (pour une durée de 36 mois) pour vous transmettre des informations uniquement relatives à nos activités. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

©PROMOTION SANTÉ ARA Délégation Rhône - visuel : Freepick- Flaticon - 17/06/2024 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE PÔLE RESSOURCES

Vous êtes acteur dans le secteur du social, du sanitaire, de l'éducation ou autres ? Vous souhaitez monter un projet de promotion et d'éducation à la santé ? Le pôle ressources peut vous accompagner et renforcer vos compétences :



SE DOCUMENTER

Mise à disposition de documents d'analyse et de diffusion, sur les grands thèmes de santé publique? (dépliants, affiches, kits, livrets...)



EMPRUNTER DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Prêt de plus de 600 outils, (jeux, photo-langages, dossiers pédagogiques...) pour les adhérents de l'association. Catalogue des outils et adhésion sur la page de la délégation Rhône sur le site internet de PROMOTION SANTÉ ARA.



CONSTRUIRE DES PROJETS

Accompagnement méthodologique des chargés de projets, en fonction de votre demande et à différentes étapes de votre projet :

- *Elaboration de l'action : diagnostic, objectifs, mobilisation des publics,*
- *Soutien dans la mise en œuvre de l'action : conception des animations, recherche d'intervenants, participation des publics, recherche d'outils,*
- *Aide à l'évaluation,*
- *Partage des interrogations par rapport à l'action.*

Sur rendez-vous, ponctuellement ou sur plusieurs séances, en individuel ou en collectif.



DYNAMISER SON TERRITOIRE

Accompagnement, participation et appui méthodologique à la structuration d'acteurs autour d'une thématique ou d'un territoire.



ÉCHANGER AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS

Organisation de rencontres pour découvrir des outils, projets, échanger sur une thématique...



PRÉPARER SON ANIMATION

Co-construction d'animations répondant aux besoins de vos publics avec une approche globale et positive.



SE FORMER

Nous proposons des formations sur les différents thèmes développés dans le cadre de nos programmes. Nous pouvons élaborer des formations «à la carte» pour répondre aux besoins spécifiques de vos professionnels. Catalogue des formations disponible sur la page de la délégation Rhône sur le site internet de PROMOTION SANTÉ ARA.

Le pôle ressources vous accueille à :

- **Lyon** : le mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00 et le mercredi de 9h00 à 17h00.
- **Villefranche-sur-Saône** : le jeudi matin sur rendez-vous uniquement.

Contact : isabelle.vignando@promotion-sante-ara.org

PROMOTION SANTÉ Délégation Rhône

7 place du Griffon
69001 Lyon
3ème étage

Promotion santé Délégation Rhône, c'est aussi des projets sur :



Vous pouvez retrouver nos dispositifs et nos programmes sur notre site internet :
www.promotion-sante-ara.fr

Contactez nous :

Tél : 04 72 41 66 01

Mail : contact69@promotion-sante-ara.org

Pôle Ressources : Bulletin d'abonnement



LES SERVICES PROPOSÉS

- Conseil et aide à la mise en oeuvre de vos projets de prévention et promotion de la santé,
- Accès illimité à nos documents de diffusion (tracts, brochures, affiches) et à notre pédagogthèque,
- Diffusion de newsletters.

LA PÉDAGOTHÈQUE :

1. CONDITIONS D'EMPRUNTS

Un abonnement annuel au Pôle Ressources de l'association est demandé pour chaque établissement ou particulier.

2. DURÉE DES PRÊTS

Les outils : mallettes pédagogiques, jeux, expositions sont prêtés pour une période d'une à deux semaines.

Attention : afin de permettre à chacun de pouvoir emprunter des documents aux dates retenues, tout retard sera pénalisé (1 € par jour de retard). Au-delà de deux retards dans l'année, une interdiction de prêt provisoire puis définitive sera prononcée

3. MODALITÉS DES EMPRUNTS

- Prévoir la date précise du jour de l'emprunt (les réservations peuvent être faites par téléphone).
- Si le document n'est pas retiré à la date de réservation il sera automatiquement reposé au prêt.
- En cas de détérioration, il sera facturé à l'emprunteur du document le coût de remplacement du matériel.
- Les documents que vous empruntez ne peuvent en aucun cas être copiés, ni prêtés à un tiers.

NOM - prénom :

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé»)